

SELECTION DE CONSULTANT

DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITIONS

MISSION ASSISTANCE TECHNIQUE
REALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE
DES RISQUES

ACFIME

BURKINA FASO

MARS 2018

Avec l'appui financier de



DDP N°: GCAMF/03/2018/ACF/FA

Lettre d'invitation

Dakar, le 28/03/2018

Madame/Monsieur,

1. La Fondation Grameen Crédit Agricole a obtenu un financement (ci-après dénommé « les fonds ») de l'Agence française de Développement (ci-après dénommée « l'Agence »), en vue de financer en partie le coût du Programme d'assistance technique de la Facilité Africaine, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent Marché.
2. La Fondation sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Mission Assistance Technique d'Appui à la Réalisation d'une Cartographie des Risques de ACFIME - Burkina. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence ci-joint.
3. La présente Demande de propositions (DP) est lancée sur une base ouverte à tout prestataire de services qualifié.
4. Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC ») et conformément aux procédures décrites dans la présente DP. Le budget maximal pour la réalisation de cette mission est limité à 10 000 EUR (dix mille euros).
5. La présente DP comprend les sections suivantes :
 - La présente Lettre d'invitation
 - Les Termes de référence
6. Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, dès réception :
 - a) que vous avez reçu cette lettre d'invitation ;
 - b) si vous soumettez une proposition seul ou en association.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

El Hadji DIOP

Senior Expert pour l'Afrique de l'Ouest

Note d'information aux Consultants

Données particulières

Clause du texte

- 1.1 Nom du Maître d'Ouvrage : Grameen Crédit Agricole Microfinance Foundation
représentée par Monsieur El Hadji DIOP Expert Senior Afrique de l'Ouest
-
- Mode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC »)
- 1.2 Nom, objectifs et description de la mission : Mission Assistance Technique d'Appui à la
Réalisation d'une Cartographie des Risques de ACFIME – Burkina Faso
- 1.3 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Tout document disponible qui pourrait être
utile à la bonne conduite de la mission
- Des éclaircissements peuvent être demandés jusqu'à 2 (deux) jours avant la date de soumission.
- Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées à l'adresse suivante : DevFi Performances – 2^{ième} étage – Résidence Arame Siga – Sacré Cœur II – Dakar Sénégal BP
25 190
- Et de préférence par email: ediop@devfi-performances.com; elhadji.diop@yahoo.fr;
ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr; adminfacilite@devfi-performances.com
- 3.1 Les propositions seront soumises dans la langue suivante : Français.
- 3.3 i) Le nombre de jours de travail de personnel spécialisé nécessaires à la mission est estimé
à : 15 jours
- iii) Le personnel clé doit posséder au minimum l'expérience suivante :
5 années d'expérience dans le secteur de la microfinance avec des connaissances
approfondies en gestion des risques et en contrôle interne des institutions de
microfinance et la conduite de missions similaires idéalement en Afrique de l'Ouest et
plus particulièrement au Burkina Faso.
- v) Langue(s) de rédaction des rapports afférents à la mission : Français
-
- 3.4 vii) La formation constitue un élément important de cette mission :
Oui
- 3.8 La composante du prix correspondant à des dépenses locales doit être libellée en Euro et si
possible dans la monnaie nationale (FCFA).
- Le Soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la
réalisation des prestations, dénommées "monnaies étrangères" ci-après et dans le Marché,
indiquera en Euro le montant de l'offre nécessaire pour couvrir les besoins en monnaies
étrangères.
- 3.10 Les propositions doivent demeurer valides 60 jours après la date de soumission.

-
- 4.3 Les Consultants doivent soumettre une version électronique de chaque proposition
- 4.5 Les propositions doivent être soumises au plus tard à l'adresse, la date et à l'heure suivantes : ediop@devfi-performances.com; elhadji.diop@yahoo.fr; ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr; adminfacilite@devfi-performances.com; au plus tard le 11 avril 2018 à 10 H (heure locale de Dakar - GMT)
-
- 5.1 Tout complément d'information au Maître d'Ouvrage doit être envoyé à l'adresse suivante : DevFi Performances – 2^{ième} étage – Résidence Arame Siga – Sacré Cœur II – Dakar Sénégal
Email: ediop@devfi-performances.com; elhadji.diop@yahoo.fr; ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr; adminfacilite@devfi-performances.com
- 6.1 Les négociations ont lieu à l'adresse suivante : DevFi Performances – 2^{ième} étage – Résidence Arame Siga – Sacré Cœur II – Dakar Sénégal
Egalement par mail, téléphone ou Skype
-
- 7.2 Le début de la mission est prévu pour avril 2018 mais la date précise sera à définir à : Ouagadougou – Burkina Faso

Termes de référence

A/. Contexte

L'association ACFIME Credo a été créée sous l'impulsion de l'ONG américaine World Relief en 1992. Ses activités ont été transférées à l'ONG Burkinabé Credo en 1995, qui a par la suite créé une entité indépendante pour prendre en charge les activités de microfinance dénommée ACFIME Credo. L'association a obtenu son agrément en 2010.

L'institution reçoit depuis la phase projet l'appui technique et financier de l'ONG néerlandaise Woord and Daad et son fond d'investissement Incluvest, la GCAMF étant le second partenaire technique et financier de la structure. ACFIME a son siège à Ouagadougou mais ses activités s'adressent en priorité à une population vivant en zones rurales, notamment dans la région du Sud-Ouest avec trois agences (Ouagadougou, Bobo Dioulasso et Banfora) et un guichet (Léo). Elle a mis en place différents partenariats avec des acteurs du secteur agricole et projette l'ouverture de nouvelles agences (Orodara) pour poursuivre son déploiement en zone rurale.

Elle propose des produits de crédit et d'épargne individuels et de groupe à une clientèle essentiellement féminine (90% des bénéficiaires), mais finance également des PME, des salariés et plus récemment diverses filières agricoles (noix de cajou, oignon, karité, manioc, soja, etc.).

L'institution a été sélectionnée comme bénéficiaire de la Facilité Africaine lancée en Mars 2013 par la Fondation Grameen Crédit Agricole avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement. Ce programme cible des institutions de taille moyenne, ayant un potentiel de développement, mais présentant des faiblesses qui ne les rendent pas encore éligibles au financement de la Fondation, selon ses critères actuels. Ainsi, le dispositif entend mettre à la disposition de ces IMF, un prêt associé à un programme d'assistance technique, afin d'accompagner leur développement institutionnel, élargir la portée de leurs activités et leur permettre à terme de devenir éligibles au financement de la Fondation.

La présente mission entre dans le cadre de la deuxième phase du programme. En effet, ACFIME a désormais formalisé toutes les procédures importantes (gestion administrative et financière, contrôle interne, politique de crédit, etc.). Elles ont été mises à jour au quatrième trimestre de l'année 2016 avec le soutien de la Facilité africaine pour mieux intégrer certaines évolutions et spécificités de l'institution. Le niveau de conformité des procédures est globalement correct mais des améliorations sont encore nécessaires dans plusieurs domaines. Plus généralement, l'institution a besoin de mieux identifier les risques internes et externes auxquels elle fait face afin de les mesurer avec plus de précisions et de mettre en œuvre les mesures de mitigation nécessaires.

B/. Les principaux objectifs

L'objectif général de cette mission est de poursuivre le renforcement de la gestion des risques à travers la réalisation d'une cartographie des risques opérationnels, financiers que stratégiques auxquels fait face ACFIME. La mission s'attachera à élaborer les outils de mesure et de gestion de ses risques ainsi que le renforcement de compétences du département Audit Interne pour la limitation de leur probabilité d'occurrence.

C/. Activités à réaliser dans le cadre de la mission

Sur la base de son expertise en gestion des risques et en contrôle interne des institutions de microfinance, le Consultant proposera les activités utiles à l'atteinte des objectifs indiqués et des résultats attendus. Ces activités comprendront notamment :

- Un diagnostic du dispositif de gestion des risques existant au sein de l'institution ;
- L'identification des risques majeurs auxquels fait face l'institution avec un classement (élevé, moyen et faible) ainsi que les mesures à prendre pour les réduire ;
- La formation du personnel d'Audit Interne de même que les agents désignés par la Direction Générale dans la conduite des contrôles de détection de ces risques, l'application des outils de mitigation et le reporting des résultats de leurs analyses aux organes de décision d'ACFIME.

D/. Résultats attendus

A la fin de la mission :

- Les risques financiers, opérationnels et stratégiques ont fait l'objet d'une cartographie précise et adaptée ;
- Les agents sont formés aux nouvelles procédures ainsi qu'aux outils élaborés,
- Des corrections sont apportées aux insuffisances identifiées dans le dispositif de gestion des risques de l'institution.

E/. Livrables attendus

Les produits livrables attendus sont les suivants :

- Le document de cartographie des risques
- Les documents de procédures et d'outils de gestion élaborés ou améliorés
- La fiche d'émargement des agents formés

F/ Indications supplémentaires.

Le consultant soumettra une offre technique et financière au plus tard le 11 avril 2018.

La durée maximale de l'intervention du consultant est de 2 mois à partir de la date de signature du contrat.